

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 56 (1968)

Heft: 83

Artikel: Genève

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271952>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

VAUD

Professeur ordinaire à l'Ecole polytechnique

Point n'est besoin de présenter aux lecteurs de « Femmes suisses » Mlle Erna Hamburger, qui la connaissait comme ancienne présidente de la section vaudoise des Femmes universitaires. Depuis 1957 professeur extraordinaire d'électrométrie à l'Ecole polytechnique de Lausanne, elle vient d'être nommée professeur ordinaire et a été installée comme telle le 15 janvier dernier, au milieu de vifs applaudissements. M. M. Cosandey, directeur de l'école, a relevé les grandes qualités de la scientifique et aussi son activité comme S.C.F., comme sportive, comme présidente de la commission technique de l'Institut suisse de recherches ménagères, comme présidente de la commission des équivalences de la Fédération internationale des femmes diplômées des universités.

Pour la première fois, une femme est nommée professeur ordinaire dans une école polytechnique suisse. « C'est à la fois, dit M. Cosandey, une marque de brillante consécration et une mesure du retard qui caractérise notre pays en ce qui concerne la promotion de la femme ».

Le discours d'installation de Mlle Hamburger, consacré à sa spécialité, la mesure de l'électricité, fut chaleureusement accueilli, car le nouveau professeur a su s'attirer aussi bien l'estime de ses élèves que leur affection par ses qualités de cœur, son rayonnement, la chaleur humaine qui se dégage de tout ce qu'elle dit, de tout ce qu'elle fait.

S. B.

(Réd. — Voir en page 4, la liste des femmes professeurs ordinaires à l'université.)

Le Lyceum-club vaudois

Présidé depuis treize ans avec un brio étourdissant et un savoir-faire étonnant par Mme S. Jacquot, le Lyceum-Club vaudois a tenu, à fin janvier, sa 55e assemblée générale, animée par les rapports enthousiastes présentés par les présidentes des cinq sections.

Le club a organisé de nombreuses manifestations littéraires, artistiques, musicales et sa section sociale est sans cesse à la brèche. Avec les Femmes universitaires et les Femmes de carrières libérales et commerciales, il a fêté le centenaire de la naissance de Marie Curie en présence d'une foule d'auditeurs. Il désire développer le rôle de sa galerie d'exposition, d'entente avec Mme J. Wiebenga, directrice de la galerie d'Epalinges. L'activité est ainsi réjouissante, les comptes aussi, prudemment gérés par Mme L. Urwyler. Le comité a été réélu avec Mmes S. Jacquot-Dubois comme présidente, Einoë Rey comme secrétaire, L. Hurwyler comme trésorière et les présidentes des diverses sections ont été confirmées.

La section sociale, présidée par Mme M. Kaesermann, a organisé des dizaines de réceptions, de thés, de repas et a pu envoyer Fr. 1300.— au Lyceum de Florence, pour les victimes des inondations, Fr. 1210.— à l'UNICEF. Les concerts, les concerts d'échange de la section musique (Mme Bouslenaz) se multiplient avec succès; ils sont tous très appréciés. La Commission du Lyceum, présidée par Mme S. Gerber, a donné de vingt à trente spectacles, à Lausanne et hors de Lausanne et la dernière œuvre de Gabrielle Fauré (Mme Degoumois) a été fort remarquée.

La section artistique, que dirige Mme Mireille Monod, s'est accrue de nouvelles forces; elle prépare la journée d'été (16 février), pour grouper toutes celles ayant créé quelque œuvre. Quant aux Lettres, dont s'occupe Mme Mireille Küttel, elles ont une belle activité, groupent d'excellentes romancières, projettent des conférences de Mlle Mauron, d'Alfred Gehri, etc.

Du beau travail accompli avec bonne humeur, enthousiasme, dans le seul désir de mettre en valeur des talents du pays unis par l'amitié.

La lessive de guerre

La Lessive de guerre a plus de cinquante ans et elle continue son travail parce qu'il y a toujours des soldats sans famille, en particulier les Suisses venant de l'étranger pour faire leur service militaire. Pour ses « clients », elle a expédié, l'an passé, 524 sacs, lavé 6841 objets, en a remplacé 536 grâce à une lessiverie lausannoise, à ses collaboratrices fidèles, à Mme Zahnd, le tout sous la présidence de Mme G. Duboud-Fonjallaz.

L'assemblée annuelle de la Lessive de guerre, le 17 janvier, Mme M.-L. Trépey, députée à Pully, a fait un exposé plein d'humour et d'intérêt sur la femme et la politique, en soulignant que si les électrices ont beaucoup à apprendre des parlementaires, les parlements de leur côté ont besoin de connaître le point de vue féminin.

L'année 1967 a été fort active pour la Lessive de guerre, qui a trouvé un local à la rue de l'Ale, après treize déménagements enregistrés depuis 1939; les Œuvres sociales de la Ville lui ont une subvention de Fr. 3500.—, le Dor. national a accordé un supplément de Fr. 2500.—; les particuliers lui ont donné de linge, de chaussettes. Grâce à tant de bonnes volontés, l'institution poursuit sans bruit son œuvre utile.

† Jeanne Paschoud

A Béthanie (Lausanne) est décédée, le 10 janvier, à l'âge de 83 ans, Mlle Jeanne Paschoud, ancienne maîtresse à l'Ecole Vinet, une personnalité rayonnante, dont l'influence sur la jeunesse s'est exercée de façon efficace et heureuse pendant plus de soixante ans. « Tante Jeanne » a su se faire entendre dans des cercles étendus et gagner l'affection, la reconnaissance de la jeunesse.

A côté de sa carrière pédagogique, Mlle Paschoud, qui a été membre de la commission scolaire de Lutry, a été de 1941 à 1955 membre suppléant de la Chambre des mineurs; elle a rendu comme tel d'appréciables services à l'enfance malheureuse par ses dons personnels, ses qualités de cœur, sa compassion, sa compréhension; même retirée, elle continua de visiter partout dans le canton ses protégés, qu'elle suivait et aidait.

Mlle Paschoud a été en 1915 la fondatrice de la première section d'Eclaireuses, qui s'appelaient les « Maientzettes », et porta toujours un intérêt actif au mouvement des Eclaireuses. Avec son amie Mlle Monastier et Mme Francken, elle a fondé la Jeune Maison du Peuple à Lausanne.

Par la plume, par la parole, elle n'a cessé de semer l'amour, la compréhension, l'entente, de répandre aussi la bonne parole féministe et suffragiste.

Union des femmes

L'Union des femmes de Lausanne a tenu sa assemblée générale, le 11 janvier, sous la présidence de Mme Pierre Charles; elle a approuvé les rapports des différentes commissions témoignant d'un travail efficace autant que discret. L'Aide aux mères a distribué des bons d'épicerie, de vêtements, de combustible pour 1800 francs; le bureau de conseils juridiques, présidé par Mme Charles, a traité 186 cas; les plus nombreux sont les conflits conjugaux, les conflits entre locataires et propriétaires.

En ce qui concerne les ventes à tempéraments, les gens sont devenus plus prudents. L'expérience montre combien les femmes sont ignorantes de leurs droits et de leurs devoirs, en dépit de tout ce qui se fait, s'écrit, se dit pour les renseigner. Paresse d'esprit? Indifférence? Tout cela se paie, souvent durement.

Le bureau juridique travaille avec l'aide de Mlle L. Comte, A. Quinche, avocates, de MM. Paul et André Vallotton, J.-Fr. Raymond et Fr. Michon, avocats.

S. B.

NEUCHÂTEL

Deux personnalités féminines à l'honneur

Le Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel a fait appel à Me Ruth Schaefer-Robert, avocate, et à Mlle Raymonde Schweizer, députée, pour faire partie du groupe d'étude du projet de la révision totale de la Constitution fédérale. Ce groupe a été formé à la demande du Conseil fédéral.

Cette nomination touche de près le suffrage féminin neuchâtelois car Mlle Schweizer est ex-présidente de notre association et Mme Schaefer-Robert en assume actuellement la direction. Nul doute que leur travail sera non seulement apprécié, mais fort efficace.

Tous nos espoirs les accompagnent.

M. P.

Une candidate juge

Lors de sa session des 19 et 20 février, le Grand Conseil neuchâtelois aura à élire un juge pour le tribunal du district du Val-de-Ruz.

Pour le moment, cinq candidats sont sur les rangs, dont une femme, Mme Ruth Schaefer-Robert, avocate à Neuchâtel. Très active, celle-ci est présidente de l'Association neuchâteloise pour le suffrage féminin, présidente de l'Association neuchâteloise des femmes universitaires; elle fait partie de la commission cantonale pour la révision de la Constitution, ainsi que de la même commission de l'Alliance de sociétés féminines suisses.

Précisons que « notre » candidate est présentée par le groupe radical.

Elle est élue!



(Cliché « Tribune de Lausanne »)

Au moment de la mise en page de notre journal, nous apprenons que Mme Ruth Schaefer-Robert a été élue par le Grand Conseil neuchâtelois. Elle devient ainsi la première femme présidente de tribunal de Suisse. Son succès est pleinement mérité et nous sommes heureuses de voir ses grandes qualités reconnues.

GENÈVE

Club Soroptimiste

Lors de notre dernière réunion mensuelle, le 8 janvier, nous avons évoqué la mémoire de notre amie Mlle Jeanne-Laure Wasem, audio-prothésiste à la Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité, décédée à la suite d'une longue et pénible maladie supportée avec un courage digne de notre admiration. Mlle Wasem « a fait du bien » durant son activité à Longemalle et les nombreux témoignages d'estime et de sympathie qu'elle a reçus tout au long de sa maladie l'ont certainement beaucoup aidée.

Mlle Renée Dessarzin, juriste, inspectrice de sinistres auprès d'une compagnie d'assurances, nous parla ensuite de son activité aussi variée qu'intéressante.

Notre prochaine réunion aura lieu le lundi 12 février, à l'Hôtel de la Résidence où M. Charles Vacher, ornithologue bien connu, nous fera une causerie, agrémentée de diapositives, sur les parcs nationaux de l'Afrique orientale.

M. Morand.

Le 25e anniversaire de l'Union des paysannes

Ayant assisté plusieurs fois à l'assemblée générale de l'Union des paysannes du canton de Genève, j'y reviens toujours avec joie. Cette année, cette réunion est à marquer d'une pierre blanche.

Sur les tables couvertes de nappes jaunes, les cyclamens aux teintes vives donnaient une ambiance de fête. Après une assemblée générale alertement menée, on évoqua les 25 ans d'activité de l'Union. L'historique de son développement fut exposé par Mlle Marie Zwahlen et la présidente actuelle, Mme G. Pottu.

Mlle Zwahlen participa à la fondation de cette association, en fut présidente pendant de longues années, puis fit partie du comité central de l'Union des paysannes suisses, dont elle devint présidente; elle sut parler avec éloquence — ainsi que l'en félicita le conseiller d'Etat Duboule — des temps héroïques de l'Union genevoise et des multiples innovations faites au cours des années; tout cela présenté avec humour et modestie.

Mme Pottu, qui préside avec dynamisme aux destinées de l'Union, dont l'effectif est de près de 800 membres, ce qui est fort beau pour une association d'un canton-ville dont la surface cultivable se rétrécit chaque année, présenta l'activité actuelle des paysannes.

Après quelques mots de Mme Marti qui décrivit l'activité d'un groupe local de l'Union, M. Duboule, conseiller d'Etat chargé du Département de l'intérieur et de l'agriculture, montra quelques aspects du problème du lait et assura l'auditoire qu'à Berne on tient toujours à connaître le point de vue des paysannes.

M. Nicod, directeur des Laiteries Réunies de Genève, a eu l'occasion de discuter du problème du beurre avec les représentantes de la Fédération des consommatrices; il tint à rendre hommage à la loyauté de celles-ci.

D'autres orateurs et oratrices prirent encore la parole, entre autres Mme Rivollet qui, au nom des membres de l'Union, remercia le comité de son bon travail et, tout particulièrement, Mlle Zwahlen, de la magnifique impulsion qu'elle avait donnée à l'Union dans sa première période.

V. W.

Pour vos tricots, toujours les

Laines Duruz

Le plus grand choix de la Suisse romande



de le problème esthétique
l'OPÉRATION DU SEIN
pratiquement résolu par
un AMPLIFORME-PROTHÈSE
conçu avec intelligence

SE PORTE DANS TOUT BON SOUTIEN-GORGE

Galbereine
AU CORSET D'OR

3, rue Haldimand
Lausanne - Tél. (021) 22 39 74

39^{me} Journée

des Femmes Vaudoises

Le Centre de liaison des Associations féminines vaudoises organise sa 39^e Journée le jeudi 7 mars 1968 à la salle des XXII Cantons, dès 10 heures très précises (portes ouvertes à 9 h. 30).

Le programme de la journée, à l'occasion du 20^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, traitera des problèmes du Tiers Monde et du respect de la personne humaine.

PROGRAMME

10 h. 00 Chœur d'ensemble

Bienvenue

Message du gouvernement par M. le conseiller d'Etat Claude Bonnard, chef du Département de justice et police

« Inventaire du sous-développement », conférence par M. Christian Sulser, journaliste et reporter

Film de l'ONU

12 h. 15 Repas dans la salle des Vignerons

14 h. 15 « Le droit au développement de tout l'homme et de tous les hommes », conférence par M. le professeur André Bieler

Film de l'ONU

16 h. 00 Chant et clôture

Pour couvrir les frais de la journée, une finance de Fr. 3.— sera perçue à l'entrée.

Regrettée disparition

Mme Sarah Rapin-Perrin, décédée le 26 janvier à Corcelles près Payerne, a été pendant plus de 25 ans préposée à l'agence communale de l'assurance-vieillesse et survivants; elle était conseillère communale, vice-présidente du Conseil communal, secrétaire du comité libéral de l'arrondissement de Payerne.

Une femme qui, à côté de son ménage et de sa famille, a trouvé le temps de s'intéresser à la chose publique.